

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
COMMUNE DE DAMPRICHARD (25450)
AMENAGEMENT PLACE ET RUE DE LA MAIRIE**

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 7 MARS 2025

1 – Rappel de la procédure :

Un avis d'appel d'offre à la concurrence a été lancé à la publication le 5 Février 2025.
La date limite de remise des offres est fixée au Jeudi 27 Février 2025 avant 12h00.

6 entreprises ont retiré un dossier de consultation sur la plateforme : marches-securises.fr

5 offres ont été présentées dans les délais fixés :

- l'entreprise BONNEFOY de Saône
- l'entreprise COLAS EST – Agence de Belfort (90)
- l'entreprise DROMARD TP de Noël-Cerneux
- l'entreprise ROGER MARTIN d'Andelnans (90)
- l'entreprise VERMOT TP de Gilley

2 – Examens des offres :

La vérification matérielle des candidatures n'a pas fait apparaître d'éléments manquants.

Tous les dossiers reçus et examinés comportent toutes les pièces administratives et tous les documents demandés dans le règlement de consultation.

3 – Analyse détaillée des offres :

3.1- Analyse

Cette consultation n'a donné lieu à aucun questionnement des candidats faisant suite à l'ouverture des offres.

3.2- Critères de choix pondérés

Les critères d'attribution des offres, tels que mentionnés dans le règlement de consultation, sont les suivants :

- Critère n°1 : Valeur technique selon les éléments détaillés du mémoire technique
- Critère n°2 : Prix des prestations selon la formule :
$$\text{nbre de pts} = (\text{Prix le plus bas} / \text{prix de l'offre}) \times 100$$

Chacun des critères ci-dessus a été noté sur 100 points.

La note de chacun des critères a été pondérée de la manière suivante :

- Note du critère n°1 : 60%
- Note du critère n°2 : 40%

3.3- Evaluation

- Critère n°1 : Valeur technique selon les éléments détaillés du mémoire technique

1-BONNEFOY :

Le mémoire technique est bien détaillé.

La méthodologie décrite est globale et n'est pas spécifique au présent marché.

Le planning est très bien détaillé.

L'aspect du développement durable est pris en compte avec le volet de traitement et recyclage des déchets.

Les moyens matériels et humains mis en œuvre pour l'exécution des travaux sont conformes aux attentes du Maître d'Ouvrage.

La provenance des matériaux et les références des fournisseurs sont très bien détaillées avec présence de toutes les fiches produits.

Les références identiques à ce type de travaux sont très nombreuses.

La note proposée est de 98/100, soit **58.80 pts pondérés**

2-COLAS :

Le mémoire technique est très bien détaillé. Les difficultés du chantier sont bien comprises et prises en compte dans la méthodologie prévue.

Le planning est très bien détaillé.

L'aspect du développement durable est pris en compte avec le volet de traitement et recyclage des déchets.

Les moyens matériels et humains mis en œuvre pour l'exécution des travaux sont conformes aux attentes du Maître d'Ouvrage.

La provenance des matériaux et les références des fournisseurs sont très bien détaillées avec présence de toutes les fiches produits.

Les références identiques à ce type de travaux sont très nombreuses.

La note proposée est de 100/100, soit **60 pts pondérés**

3-DROMARD :

Le mémoire technique est peu détaillé : la méthodologie décrite est globale et n'est pas spécifique au présent marché.

Le planning est bien détaillé.

L'aspect du développement durable est pris en compte avec le volet de traitement et recyclage des déchets.

Les moyens matériels et humains mis en œuvre pour l'exécution des travaux sont conformes aux attentes du Maître d'Ouvrage.

La provenance des matériaux et les références des fournisseurs sont bien détaillées avec présence de fiches produits.

Les références identiques à ce type de travaux sont nombreuses.

La note proposée est de 96/100, soit **57.60 pts pondérés**

4-ROGER MARTIN :

Le mémoire technique est très bien détaillé. Les difficultés du chantier sont bien comprises et prises en compte dans la méthodologie prévue.

Le planning est très bien détaillé.

L'aspect du développement durable est pris en compte avec le volet de traitement et recyclage des déchets.

Les moyens matériels et humains mis en œuvre pour l'exécution des travaux sont conformes aux attentes du Maître d'Ouvrage.

La provenance des matériaux et les références des fournisseurs sont très bien détaillées avec présence de toutes les fiches produits.

Les références identiques à ce type de travaux sont très nombreuses.

La note proposée est de 100/100, soit **60 pts pondérés**

5-VERMOT :

Le mémoire technique est très bien détaillé. Les difficultés du chantier sont bien comprises et prises en compte dans la méthodologie prévue.

Le planning est très bien détaillé.

L'aspect du développement durable est pris en compte avec le volet de traitement et recyclage des déchets.

Les moyens matériels et humains mis en œuvre pour l'exécution des travaux sont conformes aux attentes du Maître d'Ouvrage.

La provenance des matériaux et les références des fournisseurs sont très bien détaillées avec présence de toutes les fiches produits.

Les références identiques à ce type de travaux sont très nombreuses.

La note proposée est de 100/100, soit **60 pts pondérés**

- Critère n°2 : Prix des prestations

1-BONNEFOY : L'offre de l'entreprise BONNEFOY s'élève à 410 819.80 € HT.

Selon la formule prévue, la note est de : $274\,978.00/410\,819.80 \times 100 = 66.93$
soit **26.77 pts pondérés**

2-COLAS : L'offre de l'entreprise COLAS s'élève à 299 757.50 € HT.

Selon la formule prévue, la note est de : $274\,978.00/299\,757.50 \times 100 = 91.73$
soit **36.69 pts pondérés**

3-DROMARD : L'offre de l'entreprise DROMARD s'élève à 373 720.50 € HT.

Selon la formule prévue, la note est de : $274\,978.00/373\,720.50 \times 100 = 73.58$
soit **29.43 pts pondérés**

4-ROGER MARTIN : L'offre de l'entreprise ROGER MARTIN s'élève à 274 978.00 € HT.

Selon la formule prévue, la note est de : $274\,978.00/274\,978.00 \times 100 = 100$
soit **40 pts pondérés**

5-VERMOT : L'offre de l'entreprise VERMOT s'élève à 315 045.65 € HT.

Selon la formule prévue, la note est de : $274\,978.00/315\,045.65 \times 100 = 87.28$
soit **34.91 pts pondérés**

Le tableau récapitulatif de notation et de classement est joint en annexe.

L'offre de l'entreprise ROGER MARTIN (Andelnans), classée 1^{ère} au classement final est retenue pour un montant de 274 978.00 € HT, soit 329 973.60 € TTC.

Fait à DAMPRICHARD, le 7 Mars 2025.

Le Maire, Anthony MERIQUE :






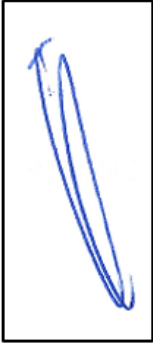
Annexe : Tableau récapitulatif de notation et classement :

COMMUNE DE DAMPRICHARD - AMENAGEMENT PLACE ET RUE DE LA MAIRIE						
ESTIMATION : 354 910,00 € HT, soit 425 892,00 € TTC						
Nom des candidats	Classement selon réf. et capacité techn. 60%	PRIX HT (euros)	PRIX TTC (euros)	Class. selon prix	40%	Class. général
BONNEFOY JC Saône	98 pts x 0,60 = 58,80	410 819.80 €	492 983.76 €	5ème	66,93 pts x 0,40 = 26,77	5ème 85,57 pts
CLIMENT TP Audincourt	pts x 0,60 =				pts x 0,40 =	Non répondu
COLAS EST - Agence Belfort Eguenigue (90)	100 pts x 0,60 = 60	299 757.50 €	359 709.00 €	2ème	91,73 pts x 0,40 = 36,69	2ème 96,69 pts
DROMARD TP Noël-Cerneux	96 pts x 0,60 = 57,60	373 720.50 €	448 464.60 €	4ème	73,58 pts x 0,40 = 29,43	4ème 87,03 pts
ROGER MARTIN Andelnans (90)	100 pts x 0,60 = 60	274 978.00 €	329 973.60 €	1er	100 pts x 0,40 = 40	1er 100 pts
VERMOT TP Gilley	100 pts x 0,60 = 60	315 045.65 €	378 054.78 €	3ème	87,28 pts x 0,40 = 34,91	3ème 94,91 pts

Entreprise retenue : ROGER MARTIN

Le 7 Mars 2025

LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES :

Anthony MERIQUE Président		Claudine CAGNON Membre titulaire		Justin MARGUERON Membre titulaire	
Luc GUILLAUME Membre titulaire	excusé	Nicolas CSUZI Membre suppléant		André GARRESSUS Membre suppléant	